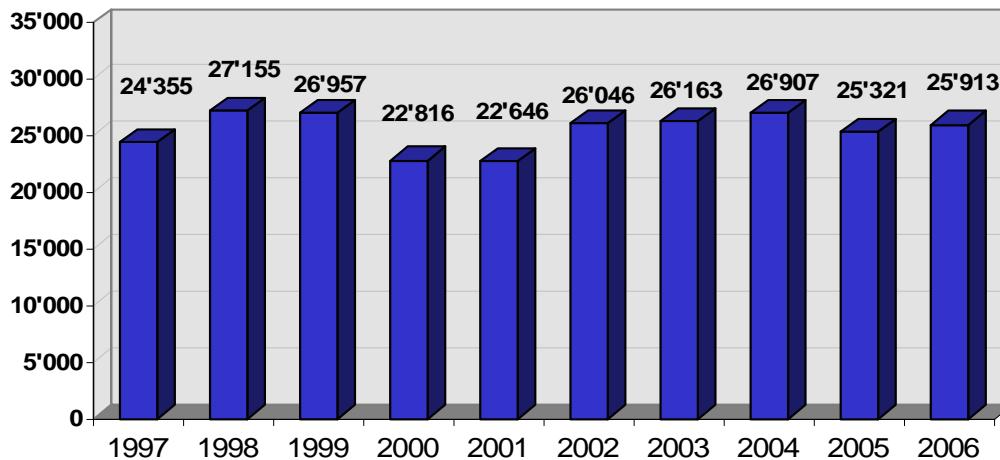


Statistiques policières 2006 :

Délinquance stable, le Luxembourg toujours épargné par la criminalité grave !

Évolution globale : stagnation

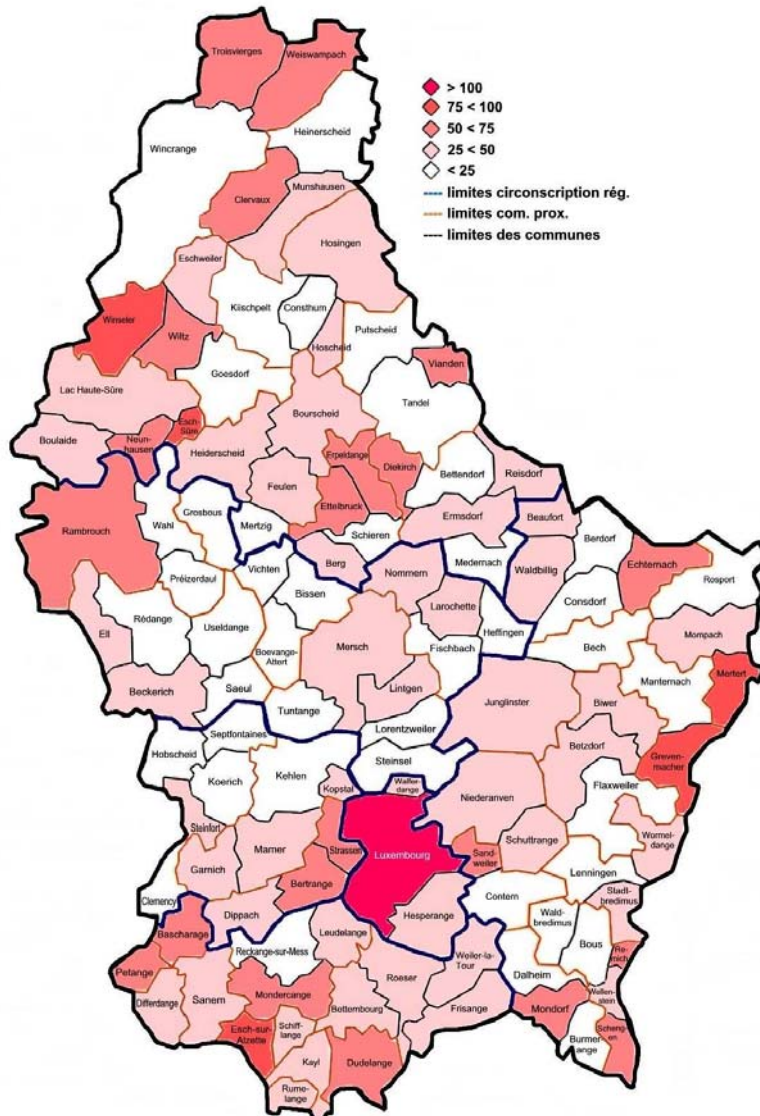


Au cours de l'année 2006 la Police Grand-Ducale a enregistré 592 affaires de plus qu'en 2005, ce qui correspond à une augmentation insignifiante de 2,34%, pour un total de 25.913 infractions.

Pour les 6 dernières années on note une augmentation linéaire des infractions contre les personnes (notamment les coups et blessures, violences domestiques, rébellions et menaces) alors que les infractions contre les biens sont en baisse sensible depuis 2004.

La capitale et les régions frontalières

Taux de criminalité sur 1000 habitants par commune en 2006

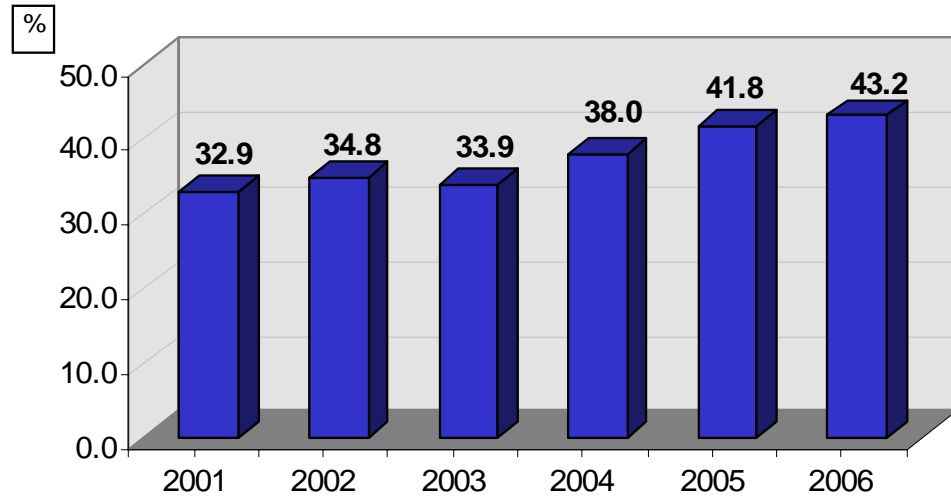


Le taux de criminalité sur 1000 habitants pour tout le Grand-duché s'élève à 56,4. L'analyse cartographique note un taux supérieur à 100 pour la capitale, alors que certaines régions frontalières et notamment la ville d'Esch sur Alzette et l'agglomération de Diekirch/Ettelbrück se situent entre 50 et 100. Ces taux de criminalité supérieurs au reste du pays sont dus au caractère urbain du tissu social et à des infractions typiquement frontalières, comme par exemple les grivèleries au niveau des stations service.

Amélioration linéaire du taux d'élucidation

En 2006 le taux d'élucidation est passé à 43,2%, ce qui correspond à une hausse de 1,4% par rapport à l'année précédente et de 10,3% par rapport à 2001.

En moyenne 90,1% des infractions contre les personnes ont été élucidées par la Police, alors qu'au niveau des infractions contre les biens, 19,2% des auteurs ont pu être identifiés en moyenne.



Auteurs et victimes : les hommes plus que les femmes – 44% des auteurs ont moins de 25 ans

78,5% des auteurs sont de sexe masculin, 37,2% sont luxembourgeois et 70,6% résident sur le territoire du Grand-Duché.

Au niveau de l'analyse des victimes 56,1% sont des hommes, 53,2% sont de nationalité luxembourgeoise et 89,2% sont résidents.

Pour ce qui en est de l'âge, 44,8% des auteurs avaient moins de 25 ans au moment des faits, alors que 95,6% des victimes étaient majeures.

L'heure du crime : le vendredi et le samedi en lice

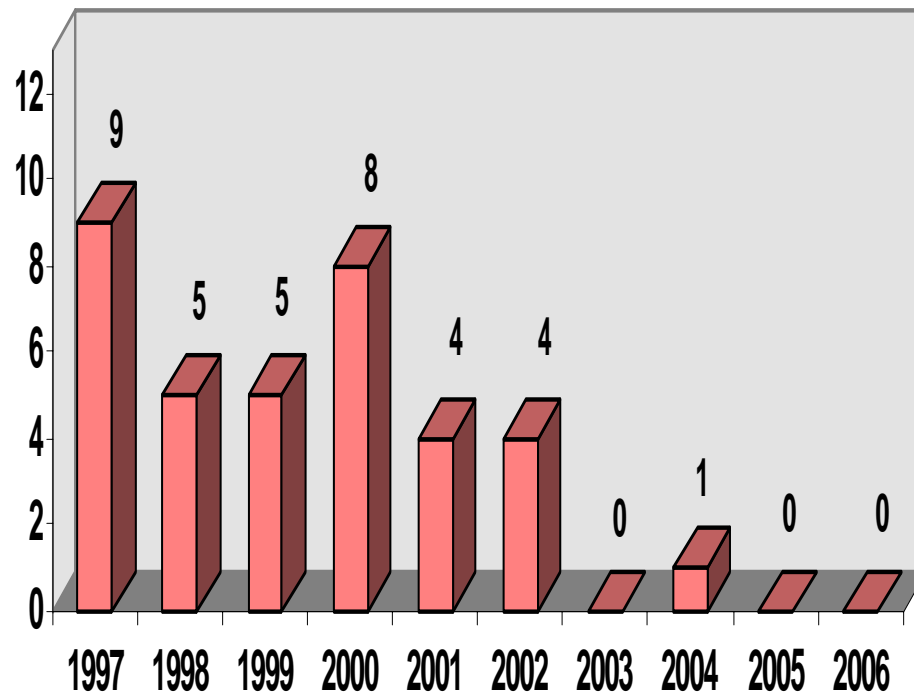
L'évolution des grandes catégories par jour de semaine montre une activité délinquante accrue pendant le vendredi et le samedi, avec 4.021 respectivement 3.896 affaires pour ces deux jours en 2006.

Les grandes catégories

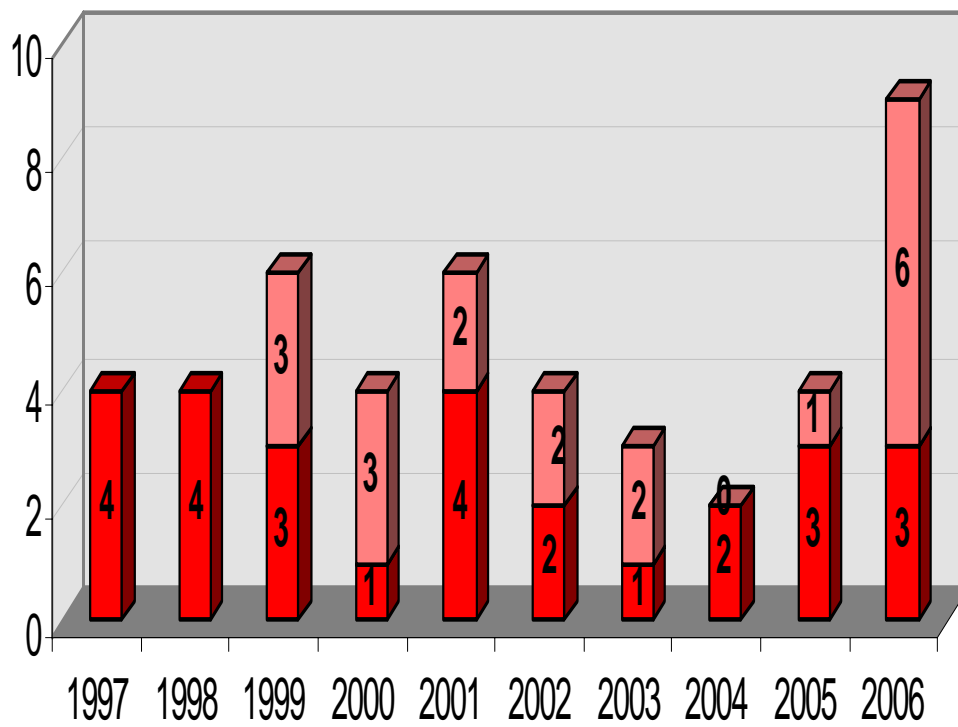
La criminalité grave

9 homicides, pas de Hold-up : le bilan est appréciable dans ce domaine de délinquance. Le Luxembourg reste à l'abri de la criminalité grave.

Après la série de Hold-Up, entre 1997 et 2002, des dispositifs préventifs et dissuasifs terrestres et aériens, ainsi qu'une enquête de qualité qui a mené à l'arrestation de pratiquement tous les auteurs, ont été mis sur pied. Après cela plus qu'un seul Hold-up n'a été perpétré au cours des 4 dernières années.



9 homicides ont été commis en 2006. Tous les auteurs ont pu être identifiés. 11 personnes (6 femmes et 5 hommes) ont été arrêtées.
Dans un des cas il a été fait usage d'une arme à feu. Les 8 autres crimes ont été commis à l'arme blanche.
Une relation entre la victime et l'auteur a pu être établie à chaque fois. Dans un des cas il s'agissait d'une confrontation entre époux.



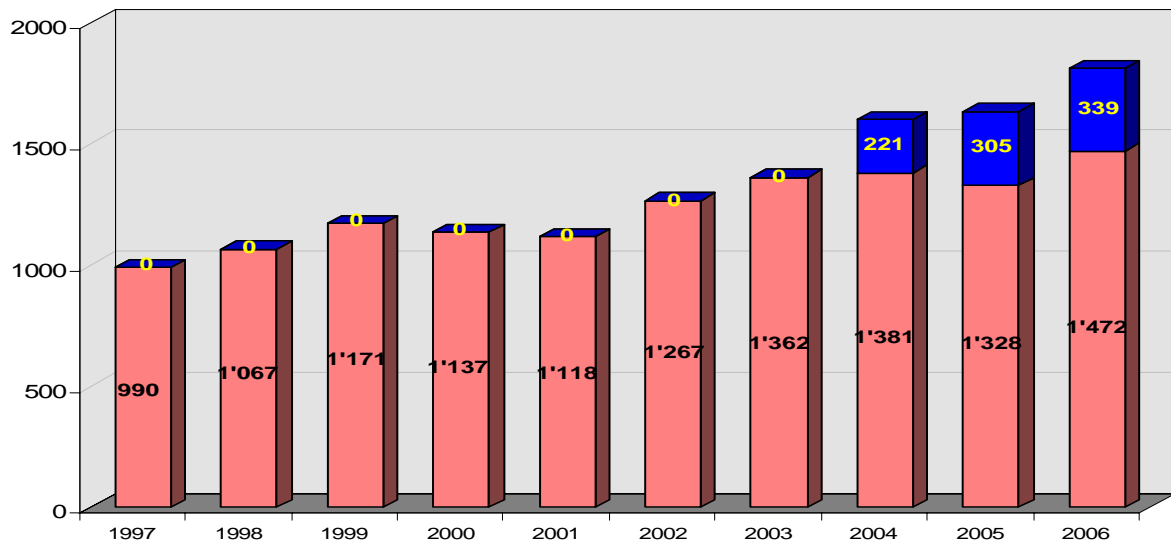
La violence à l'image de l'évolution sociétale

Depuis 10 ans la Police note une évolution inquiétante de la disposition à la violence qui est en augmentation linéaire.

Au niveau des coups et blessures l'année 2006 s'est soldée par 1.811 faits. Depuis 2004 la nouvelle législation sur la violence domestique a nettement influencé la statistique, dans la mesure où le constat des faits aboutit aujourd'hui plus systématiquement au dépôt de plainte et accessoirement à l'expulsion de l'auteur du domicile conjugal. En 2006, 339 affaires de ce genre ont été traitées par la Police.

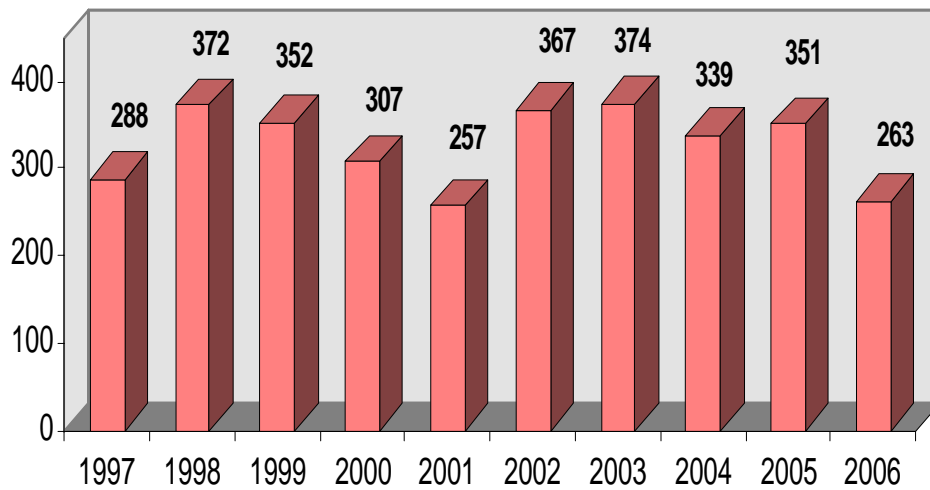
Pour le reste il s'agit surtout de bagarres, souvent à l'issu de festivités.

À noter que les rébellions et les outrages à agents sont également en augmentation, pour un total de 278 faits.



Vols avec violences : amélioration

Les vols avec violences sont souvent perpétrés par des toxicomanes sans moyens et sont donc en relation directe avec la consommation de stupéfiants. 66% des auteurs n'ont pas atteint les l'âge de 25 ans. Presque 92% des faits (sur un total de 263) ont pu être élucidés ce qui pourrait expliquer le recul de 88 unités par rapport à 2005.

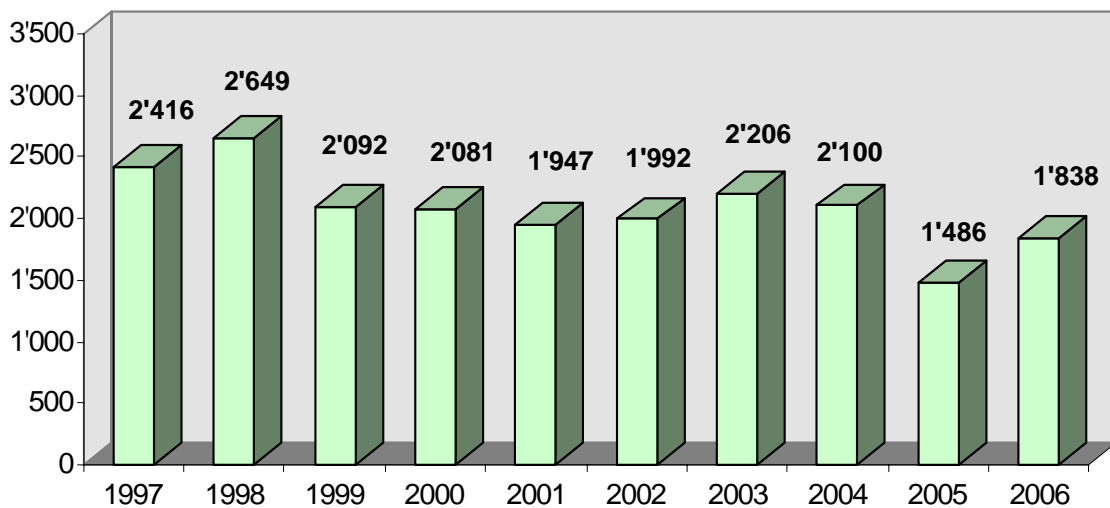


Cambriolages en hausse par rapport à 2005, mais largement en dessous de la moyenne décennale

Des séries de cambriolages dans l'est et dans le sud du pays ont préoccupé la Police en 2006. Ainsi le nombre absolu est en hausse de 352 unités par rapport au chiffre exceptionnellement bas de 2005.

Le résultat de l'année écoulée figure en deuxième meilleure position sur les dix dernières années.

Le concept de police technique et l'efficacité des enquêtes, qui visent surtout les bandes organisées, continuent de faire effet.



Véhicules volés : niveau stable depuis 6 années

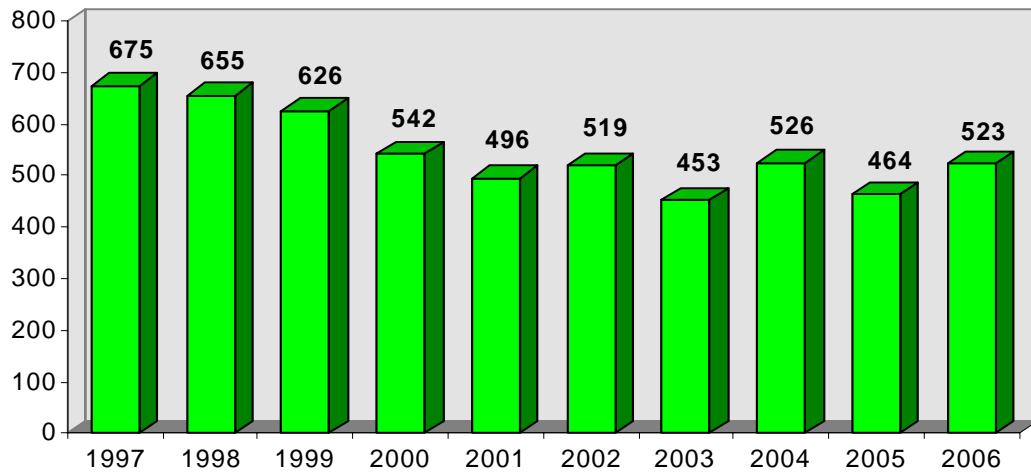
Dans le chapitre des vols de voitures 2006 s'inscrit dans la moyenne des dernières années.

À noter que le nombre d'infractions n'augmente pas sensiblement par rapport à l'accroissement du parc automobile.

S'y ajoutent les efforts de sécurité au niveau de l'antivol, le grand effort de sensibilisation et une certaine saturation du marché.

59% des voitures volées ont été retrouvées en France et en Belgique.

25% des auteurs sont mineurs.



Stupéfiants : la lutte continue

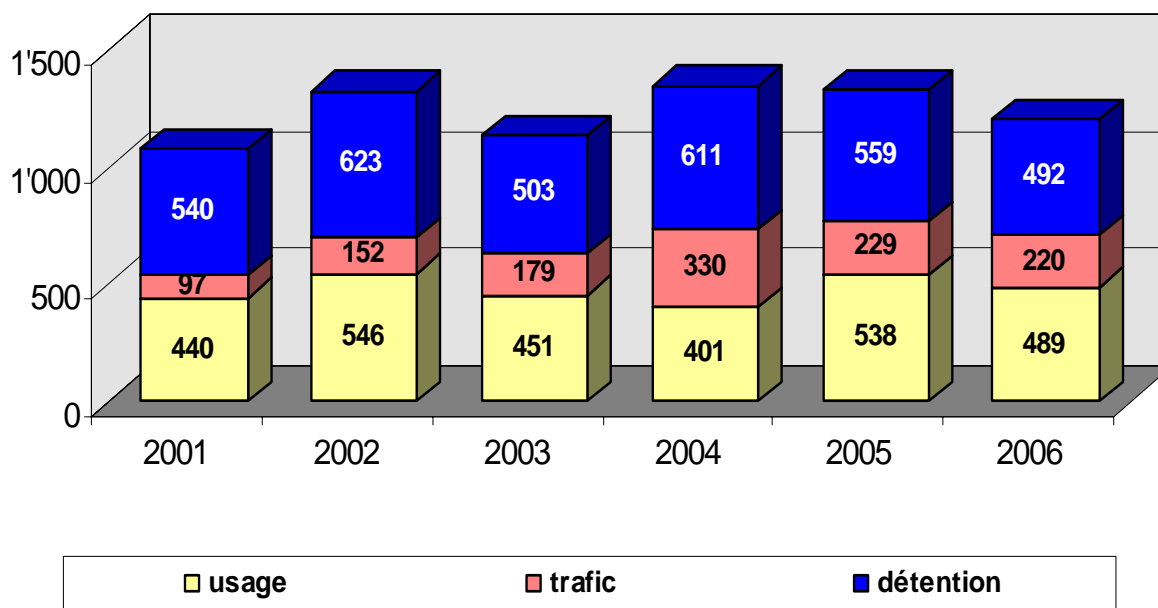
La lutte contre les stupéfiants reste une priorité de la Police. Depuis 2004 l'effort se concentre sur le grand trafic organisé. Il s'agit de longues enquêtes complexes, qui mobilisent beaucoup de moyens. Ainsi pourrait-on croire, à la lumière de la légère baisse du nombre d'affaires traitées, que ce genre de délinquance serait en recul.

Il n'en est de rien.

Ce genre de criminalité n'est pas auto déclarante. Les statistiques y afférentes correspondent donc plus à une mesure du travail policier qu'à la mesure du phénomène.

En clair : plus l'effort est dirigé sur les affaires complexes, moins grands seront les répercussions quantitatives dans les statistiques.

Ainsi, par rapport à 2005, le nombre d'enquêtes visant le trafic est resté quasiment inchangé.



La circulation routière

Le dispositif de la Police se base sur une présence, soit préventive, soit répressive, prédéfinie en nombre et en cadence pour chaque unité territoriale.

Le but est de parvenir à moyen terme à un comportement responsabilisé de l'usager dû à la présence régulière perceptible de la Police sur l'ensemble du réseau.

Les contrôles

Les statistiques sur les contrôles policiers sont en forte augmentation depuis 2001. La Police a consacré un énorme effort au profit de la sécurité routière contribuant ainsi largement, notamment au niveau de l'évolution du nombre des tués de la route, aux améliorations connues.

Permis à points :

En 2006 la Police a dressé 22.472 avertissements susceptibles d'entraîner un retrait de points sur le permis de conduire.

5.863 avertissements taxés à un point et 16.609 avertissements taxés à deux points ont été décernés au cours de l'année sous rubrique.

Pour ce qui en est des at's à deux points plus de la moitié concernaient des dépassements de la vitesse autorisée, alors que pour les at's à un point, la très grande majorité visaient la non observation du port de ceinture.

Délit de grande vitesse :

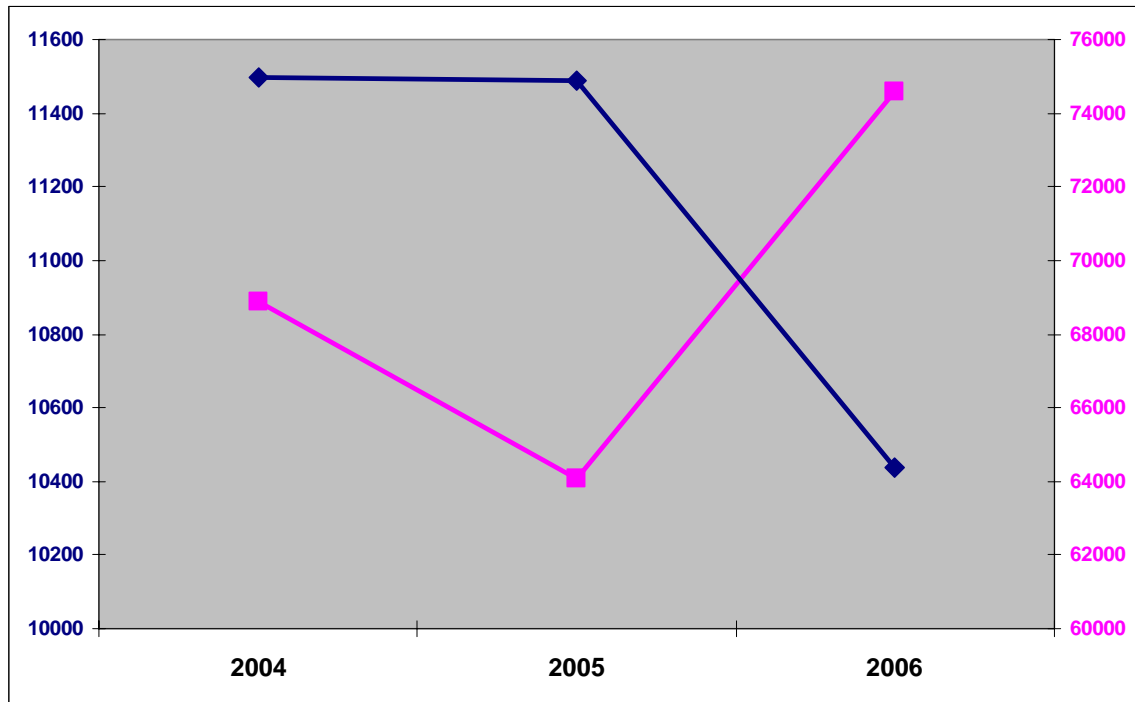
La Police a dressé moins de procès verbaux en vue d'un délit de grande vitesse en 2006.

Le nombre est passé de 2.248 en 2005 à 1.841 en 2006.

Alcool au volant :

À 2.437 reprises procès verbal a été dressé à l'encontre d'automobilistes et de motocyclistes pour avoir conduit leur véhicule en état d'ivresse.

Résultats



L'analyse des résultats montre clairement que la Police a adapté une stratégie efficace.

L'augmentation de la présence policière visible sur le bord de la route (en lila) et donc la multiplication des actions de contrôle a mené à une baisse des infractions (en bleu).

Ceci est valable pour le permis à point en particulier, mais aussi pour les avertissements taxés en général.

Stratégie de la Police Grand-Ducale

Afin d'améliorer la sécurité objective et subjective la stratégie de la Police Grand-Ducale s'énonce comme suit.

1. assurer la sensibilisation et la surveillance continue pour prévenir / réprimer la criminalité
2. poursuivre l'effort permanent dans la lutte contre la criminalité grave le crime organisé et le terrorisme par une coopération nationale et internationale intense ;
3. garantir une présence policière 24/24 hrs pour intervenir rapidement en cas de flagrant délit et d'appel de secours de la population ;
4. proposer des programmes de prévention en matière de délinquance juvénile
5. renforcer les moyens en personnel, techniques et de coopération policière